

BRABANT WALLON

Les contrats Dyle et Gette fusionnent

C'était une nécessité

légale: les contrats de rivière Dyle et Gette viennent de se regrouper en ASBL. Un coordinateur va être mis en place.

● **Marc WELSCH**

C'est vrai, la mission du nouveau Contrat de rivière Dyle-Gette ne divergera guère de sa ligne de conduite précédente: informer et sensibiliser au cycle de l'eau dans le sous-bassin Dyle-Gette. Le dialogue avec l'ensemble de ses membres pour établir un protocole d'accord dans le cadre du Code de l'eau sera poursuivi.

Mais voilà, la nouvelle ASBL Contrat de rivière Dyle-Gette ne pourra plus s'appuyer comme par le passé sur le Centre culturel du Brabant wallon. Un CCBW qui, depuis 1993, coordonnait et animait les activités des deux contrats de rivière.

Pourquoi ce « divorce » à l'amiable? Alain Trussart (Écolo), président des Contrats de rivière Dyle et Gette, a donné la clé de l'énigme lors de la constitution de



La qualité des eaux de rivières s'améliore (ici la Gette, à Jodoigne), mais la sensibilisation à la problématique doit continuer.

l'ASBL. « L'arrêté gouvernemental wallon du 13 novembre 2008 a instauré l'obligation pour les deux Contrats de rivière Dyle et Gette de se constituer en ASBL à objet social unique pour répondre aux conditions édictées par le Code de l'Environnement. »

Ce même arrêté oblige aussi cha-

que contrat de rivière de Wallonie à couvrir, pour 2010 au plus tard, un territoire correspondant à un des 14 sous-bassins de la Région: en l'occurrence, un seul contrat de rivière pour le bassin Dyle-Gette.

Conséquence de ce changement de cap: un nouveau coordinateur sera nommé le 26 août prochain.

Quel qu'il soit (Jean-Marie Tricot est candidat à sa propre succession), il est légitime de se demander de quelle manière il sera entouré et de quels subsides (provinciaux) il pourra bénéficier pour poursuivre la lutte en faveur de la propreté de nos rivières.

« La nouvelle ASBL devra pouvoir

15 administrateurs pour la nouvelle ASBL

La nouvelle ASBL sera composée de représentant de l'administration, ainsi que de la Province et des Communes de Ramillies, Chastre, La Hulpe et Wavre. Des acteurs locaux sont également repris: Vincent Gooris (Intercommunale du BW), Bernard Decock (Fédération wallonne de l'Agriculture), Renaud Delfosse (Groupe communal Argentine du Contrat de rivière Dyle et affluents), Roland Gaziaux (Fédération des Pêcheurs des Deux Gette) et Willy Calleuw, (association Lasne Nature).

se financer de manière autonome, indique l'actuel coordinateur (temporaire) Jean-Marie Tricot. D'autre part, il faudra trouver les locaux qui lui conviennent. Il y aura de toute manière, jusqu'à fin 2009, une période transitoire pour mettre tout cela en place. D'ici là, nous procéderons à un montage financier. » ■